



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 5514

Texte de la question

Mme Janine Jambu appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur la situation des lycées professionnels de Malakoff, Bagneux, Meudon, Châtenay-Malabry et Massy où de nombreux enseignements (électrotechnique, maintenance des systèmes automatisés, dessin d'art, gestion, industrie de l'habillement, constructions, réalisations), ne sont toujours pas assurés, et ce depuis la rentrée. Elle lui demande quelles mesures il compte prendre pour remédier à cette situation dans l'intérêt des élèves et dans le respect des objectifs annoncés de revalorisation de l'enseignement professionnel.

Texte de la réponse

Le réemploi, décidé par le Gouvernement, à la rentrée scolaire 1997 de vingt-huit mille maîtres auxiliaires a modifié pour l'académie de Versailles, comme pour les autres académies, la problématique du remplacement des personnels enseignants du second degré. En effet, si globalement le potentiel de remplacement s'est trouvé accru, il peut encore être ponctuellement en inadéquation avec le besoin de remplacement constaté dans une discipline donnée. L'engagement pris de résorber l'emploi précaire et de ne pas recourir à de nouveaux maîtres auxiliaires a ainsi pu renforcer provisoirement ce phénomène. Cette situation s'est révélée particulièrement sensible dans certains lycées professionnels de l'académie de Versailles s'agissant de quelques disciplines technologiques de lycées professionnels. Toutefois, s'il existe nécessairement un décalage entre le moment où une absence est constatée et celui auquel il est possible de la suppléer, la recherche d'une gestion optimale des moyens disponibles adaptée à chaque type d'absence, de courte, moyenne ou de longue durée fait l'objet d'une attention particulière afin d'assurer la couverture de l'ensemble des absences. Contacts pris avec l'académie de Versailles, il apparaît que la situation est désormais réglée. Par ailleurs, il est à noter l'effort réalisé en matière de recrutement de personnels titulaires pour l'enseignement professionnel.

Données clés

Auteur : [Mme Janine Jambu](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (11^e circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5514

Rubrique : Enseignement technique et professionnel

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 novembre 1997, page 3786

Réponse publiée le : 23 février 1998, page 1038